



Compte-rendu d'activité de l'année 2014
197^e EXERCICE

Assemblée Générale du 5 juin 2015





Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables

Siège Social : 6 bd de l'Europe B.P. 3169 – 68063 MULHOUSE CEDEX – Tél. 03 89 35 49 49 – Fax 03 89 35 49 50

Entreprise régie par le code des assurances. Fondatrice du Groupe des Assurances Mutuelles de l'Est (GAMEST)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM.	CLAUDE	WITZ	PRESIDENT
	BENOIT	STURNY	1 ^{ER} VICE-PRESIDENT
	PHILIPPE	EISER	2 ^E VICE-PRESIDENT
	MARC	BEYER	ADMINISTRATEUR
	JEAN-MARIE	COUETOUX	ADMINISTRATEUR
	GEORGES	ERNST	ADMINISTRATEUR
	JEAN-PAUL	GAY	ADMINISTRATEUR
	ANTOINE	LEIMGRUBER	ADMINISTRATEUR
	ANDREE	KOEHLI	ADMINISTRATEUR
MME	MARIE-FRANCE	VUSCHNER	ADMINISTRATEUR SALARIE

DIRECTION GENERALE

M.	LAURENT	WERNER	DIRECTEUR GENERAL DE LA MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA
----	---------	---------------	--

HONORARIAT

M.	FRANCIS	SCHULLER	PRESIDENT
	BERNARD	ANTOINE	ADMINISTRATEUR

En application des dispositions de l'article R 322-55-5 du Code des Assurances relatif à l'administration des sociétés d'assurance mutuelle, sont mentionnés comme suit les autres mandats exercés par les administrateurs de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA :

M. Marc BEYER : Président du Conseil de Surveillance de la SA Léon BEYER

M. Jean-Marie COUETOUX, gérant de la SARL LOXODR'IM

M. Philippe EISER, gérant de la SCP d'Huissiers de Justice, Administrateur de la Mutuelle AMELLIS, Administrateur de la MDE.

M. Georges ERNST : aucun autre mandat

M. Jean-Paul GAY, gérant de la société GAY et Cie holding, co-gérant de la société hydraulique des Forges de Syam, co-gérant de la société du Domaine de Syam, gérant des SCI : Alésia, les Perchées de la Meule, les Taillets, Forges de Syam.

M. Antoine LEIMGRUBER : Président de SOCAMI, Administrateur de la MAVIC,

Mme Andrée KOEHLI : Présidente de la SA ITKA.

M. Benoît STURNY : Président de BSI Conseil, Président du GIE GIGAM, Président du GAMEST, Administrateur de la MAVIC, Président de la MDE

M. Claude WITZ : Administrateur de SLE, Administrateur de la société PREMIUM AUTOMOBILE, Administrateur du GAMEST, Administrateur de la MDE.

Mesdames, Messieurs, Chers Sociétaires,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte, ci-après, de l'activité du **197^e exercice** de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA relative aux opérations qui se sont réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014.



Le développement des activités du GAMEST en 2014 s'est traduit par une diminution de 3,43 %
Le montant total des cotisations acquises, après dotation aux provisions techniques, s'élève à **50 204 K€**.

Sous la dynamique que maintiennent les mutuelles membres de l'Union, l'assurance du particulier, l'assurance des personnes et celle des pertes pécuniaires constituent les activités en plus forte croissance. Elles se placent au cœur de la stratégie de diversification pour le Groupe.

La charge des sinistres du Groupe et de l'exercice (S/P 73,86 %) s'est dégradée de 6 points par rapport à l'exercice précédent.

APERCU DE L'ANNEE 2014

Le chiffre d'affaires de l'assurance française en 2014 affiche une progression de 6 % à 199 milliards d'euros. Ce chiffre est le reflet de la bonne santé de l'assurance de personnes qui enregistre une hausse de 7 % de ses cotisations. Concernant plus particulièrement l'assurance des biens et responsabilités, l'évolution est de 1,5 %. Le marché des particuliers progresse de 2,5 % alors que celui des professionnels reste stable.

L'analyse par branche montre que l'assurance multirisque habitation (+ 4,5%) et l'assurance automobile (+ 2 %) sont en hausse.

La sinistralité 2014 peut être résumée à une baisse des cambriolages, à une hausse du nombre de blessés sur la route et à une augmentation des évènements climatiques.

Les indemnités versées au titre des catastrophes naturelles ont nettement progressé à 2,2 milliards d'euros (+ 400 millions). Si aucun évènement d'ampleur exceptionnelle n'est survenu en cours d'année, plusieurs épisodes de grande intensité expliquent ce montant très élevé, notamment de gros orages à la Pentecôte (850 Millions d'euros) ou encore dix épisodes cévenols et méditerranéens intenses à l'automne (550 à 600 Millions d'euros).

Fort de ces constats, l'assurance habitation affiche un ratio combiné de 102 % (106 % en 2013) et l'assurance automobile un ratio combiné de 107 % (104 % en 2013).

ACTIVITE COMMERCIALE

Au 31/12/2014 le montant des **cotisations acquises** est en progression de **1,04 %** par rapport au 31/12/2013.

Cette évolution paraît modeste mais il faut noter que les nouveaux partenariats ont apporté un encaissement supplémentaire conformément aux objectifs.

Mais parallèlement, nous avons décidé de résilier des portefeuilles d'intermédiaires qui n'étaient plus en adéquation avec notre politique commerciale, pour un volume proche de 1 000 K€.

Par conséquent, la perte d'encaissement a été compensée par l'apport de production des nouveaux partenariats.

Il est à préciser que, à périmètre constant, l'encaissement aurait connu une croissance proche de 5 %.

L'évolution

Le montant total des cotisations acquises au titre de l'exercice 2014 s'élève à **29 525 K€**. Notre encaissement représente, à fin 2014, **58,81 %** du chiffre d'affaires du GAMEST.

Les autres produits techniques comptabilisés au titre des frais d'établissement des contrats s'élèvent à **1 881 K€** en diminution de **- 1,42 %**. Ce produit évolue proportionnellement au nombre conforté d'affaires souscrites et de sociétaires assurés.

NOS ACTIONS COMMERCIALES ont assuré un accroissement de **2 938 K€** de cotisations nouvelles, hors contrats GRL, dans un environnement économique difficile.

L'accent a été essentiellement mis dans la recherche de nouveaux partenariats, vecteurs de croissance et de rentabilité pour notre Société et sur la diversification de notre activité au travers des branches d'assurance de

personnes et pertes pécuniaires afin de proposer une gamme de services complète à nos Sociétaires et plus particulièrement dans la prestation des nouveaux risques liés à l'évolution de notre société.

LES CHARGES TECHNIQUES

La charge des sinistres de l'exercice, toutes branches réunies, s'élève à **23 194 K€** soit **78,56 %** des cotisations acquises, en nette dégradation par rapport à l'exercice précédent (63,32 %).

La hausse du S/P (par rapport à 2013) résulte principalement de plusieurs sinistres d'intensité dans nos branches HABITATION et PROFESSIONNELLE.

De plus, des sinistres corporels AUTOMOBILE ont accentué la dégradation de nos résultats techniques.

LES CHARGES D'EXPLOITATION

Les **frais de production**, de **distribution** et de **gestion des sinistres** constituent l'ensemble des charges de fonctionnement qui s'élèvent à **8 041 K€**, soit 24,70 % (26,75 % en 2013) du chiffre d'affaires. Cette diminution traduit nos efforts afin de réduire nos coûts de fonctionnement tout en restant attentifs à la qualité du service que nous offrons à nos Sociétaires.

La **charge de distribution** est restée stable en 2014 à **15,32 %** du chiffre d'affaires. Elle accompagne la croissance de notre activité et comporte un élément de variabilité basé sur les critères de développement et de résultats techniques. Cette forme d'intéressement traduit une mécanique stimulante et se justifie pour une meilleure maîtrise de l'équilibre technique de nos opérations.

L'effectif salarié de la Société compte **23** salariés dont 5 cadres.

La masse salariale représente **4,11 %** du chiffre d'affaires et les actions de formation s'intensifient pour le renforcement des compétences nécessaires au titre du plan de progrès à réaliser à court terme.

Le budget informatique annuel de la M.A.L.J. s'est établi à **168 K€** en 2014.

L'ACTIVITE FINANCIERE

L'année boursière 2014 a été marquée par une hausse soutenue des marchés actions et par une baisse importante du rendement des produits à taux.

Cette tendance ne nous est pas favorable car notre activité nécessite de privilégier les placements sécuritaires afin de pérenniser nos engagements.

En 2014, grâce à notre gestion dynamique nous avons pu profiter d'opportunités qui nous ont permis de dégager 306 K€ au titre de cette activité.

En perspective de la gestion future de nos placements, nous adoptons les lignes directrices suivantes :

- simplification du portefeuille afin d'en faciliter le pilotage en diminuant le nombre de lignes de placement
- réallocation des actifs au gré de la tendance du marché financier et des opportunités, tout en recherchant la diversification de ces derniers.

Après avoir constitué en 2007 et en 2008 une provision pour dépréciation des actifs, les années 2009 à 2014 ont permis de reprendre une partie de celle-ci : cette reprise s'élève à 4 K€ pour l'exercice 2014.

L'encours comptable des valeurs mobilières de notre Mutuelle s'établit au **31.12.2014 à 2 869 K€** par rapport à 4 655 K€ au 31.12.2013. Cette baisse s'explique par une remontée des fonds propres de la MALJ vers le GAMEST en décembre 2014 pour un montant de 4 051 K€ afin d'accroître la marge de solvabilité du Groupe dans le cadre de SOLVABILITE 2 et des recommandations de l'ACPR.

Les **autres produits techniques (864 K€)**, par rapport à 784 K€ en 2013, sont en augmentation significative. Ils résultent de partenariats commerciaux divers et génèrent un revenu annuel régulier indépendant des aléas liés à notre activité assurantiel.

LE RESULTAT

L'affectation prioritaire d'un **résultat positif de 139 K€** aux capitaux propres du GAMEST, notre Union de Réassurance, vise à garantir la prudence et la solvabilité face aux engagements réglementaires liés à l'intégralité des activités des mutuelles du Groupe et à leur accorder sa caution solidaire.

Au titre de l'exercice 2014, la **participation** versée par le GAMEST à la M.A.L.J. s'élève à **7 349 K€**. Elle est déterminée en fonction du développement de son chiffre d'affaires, de la diversification, de la sinistralité de son activité ainsi que du réajustement de la participation relative aux exercices précédents suivant le déroulement des provisions de sinistres restant en cours.

Ce reversement correspond techniquement à 24,90 % de notre encaissement entraînant un **bénéfice technique de 693 K€**.

Après imputation du résultat non technique complété des produits nets financiers et après dotation des provisions réglementaires, le **résultat de l'exercice** de notre Mutuelle s'élève à **828 K€**.

Au terme de l'exercice 2014, la valeur au bilan des **capitaux propres** de la M.A.L.J. s'élève à **743 K€**, en diminution de 80,76 %. Cette baisse des fonds propres de notre Mutuelle provient de la remontée de ces derniers vers le GAMEST conformément aux recommandations de l'ACPR et de SOLVABILITE 2, cette opération permet à notre Mutuelle de renforcer sa solidité financière au profit de ses Sociétaires.

Parallèlement les capitaux propres du GAMEST progressent de 96,35 % au 31.12.2014, à **17 055 K€**.

PERSPECTIVES

2015 doit nous permettre de confirmer le redressement de nos résultats techniques en maîtrisant nos engagements et en diversifiant de manière plus sensible nos activités. Nous devons également continuer dans notre politique de diminution de nos frais généraux afin d'être plus compétitifs sur nos marchés traditionnels.

CONCLUSION

L'exercice 2014 aura été une année satisfaisante. Il aura démontré la solidité de notre modèle et de notre capacité à faire face à nos engagements, tout en restant vigilants face aux aléas de notre métier.

Le Président du Conseil d'Administration
Claude WITZ



RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration en application des dispositions de l'article R 322-53 et R 322-55-1 du Code des Assurances

I) ORGANISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2014.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- **Claude WITZ, Président**
- **Benoît STURNY, 1^{er} Vice-Président**
- **Philippe EISER, 2^{ème} Vice-Président**
- **Marc BEYER**
- **Jean-Marie COUETOUX**
- **Georges ERNST**
- **Jean-Paul GAY**
- **Antoine LEIMGRUBER,**
- **Andrée KOEHLI**
- **Marie-France VUSCHNER, Administrateur salarié.**

La composition du Conseil d'Administration traduit en son sein diverses compétences s'exerçant dans des domaines tels que l'informatique, le contrôle de gestion, la gestion d'entreprise, la gestion immobilière ainsi que la gestion des ressources humaines.

2 Administrateurs de la Société exercent également un mandat au Conseil d'Administration de l'Union du GAMEST, au sein duquel ils représentent la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA. Il s'agit de :

- **Claude WITZ**
- **Benoît STURNY**

2 Administrateurs de la Société exercent parallèlement un mandat d'administrateur au sein du Conseil de la MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE COLMAR. Il s'agit de :

- **Benoît STURNY**
- **Antoine LEIMGRUBER**

3 Administrateurs de la Société exercent parallèlement un mandat d'administrateur au sein du Conseil de la MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances". Il s'agit de :

- **Benoît STURNY**
- **Philippe EISER**
- **Claude WITZ.**

Le Président de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA représente la Société à l'Assemblée Générale du Groupement Informatique (GIE GIGAM).

DIRECTION GENERALE

Depuis le 1.2.2014, la **Direction Générale** est assurée par **M. Laurent WERNER.**

FREQUENCE DES REUNIONS

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige et au minimum **4** fois dans l'année.

Au cours de **l'exercice 2014**, le Conseil d'Administration s'est réuni **4** fois, en conformité avec l'article **19** des statuts de la Société.

Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des membres du Conseil leur sont communiqués avant la date de la réunion, de même que d'autres documents annexes ou complémentaires leur sont remis le jour même de la réunion.

FONCTIONNEMENT ET MODALITES DE CONVOCATION

Le Conseil d'Administration est convoqué par son Président par lettre simple adressée à ses membres, avec la mention de l'ordre du jour, au moins huit jours avant la date de la réunion.

Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer que si la moitié au moins des membres du Conseil est présente.

Les décisions sont prises à la majorité simple des voix.

2014, le taux de présence des Administrateurs a été de **87,50** %.

Un règlement intérieur du Conseil d'Administration a été adopté en 2012.

Des commissions spécifiques ont été mises en place pour la préparation de certaines décisions. Leurs attributions s'exercent dans les domaines suivants :

- Patrimoine et Investissement
- Développement et Relations Extérieures
- Finance / Gestion
- Structure et Ressources Humaines.
- Union de réassurance.

REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de chaque réunion, le Directeur Général informe les membres du Conseil de la situation technique et financière du Groupe ainsi que de l'évolution des activités des Sociétés de l'Union.

Les réunions du Conseil d'Administration ont eu lieu aux dates et sur les thèmes suivants :

- **Le 3 avril 2014 :**

1) Approbation du P.V. du 19.12.2013

2) Résultat GAMEST 2013 – situation 2014

3) MALJ : rapport de direction exercice 2013

4) Rapport sur le Contrôle Interne

5) Assemblée Générale :

- confirmation de la date du 6/6/2014
- Renouvellement du mandat d'administrateur de M. STURNY

6) Points divers

- Rémunération des Administrateurs et frais de déplacement pour 2014
- Bilan et résultat d'ESTASSUR Courtage et de JURASSURANCE Courtage
- Nomination de Laurent WERNER, cogérant d'ESTASSUR Courtage
- Plan d'intéressement MALJ (PEE et PERCO).

- **Le 6 juin 2014 :**

- 1) **Approbation du P.V. de la réunion du 03.04.2014**
- 2) **Renouvellement du mandat du Président et des Vice-Présidents**
- 3) **Divers**
 - Point sur l'activité
 - Présentation du rapport sur la « protection de la clientèle »
 - Location appartement pour comptabilité GAMEST
 - Cession JURASSURANCE COURTAGE vers GAMEST COURTAGE

- **Le 7 octobre 2014**

- 1) **Approbation du PV de la réunion du 06.06.2014**
- 2) **Point sur le développement de la Société**
- 3) **Business Plan 2015 – 2019**
- 4) **Evolution du GAMEST**
- 5) **Divers**
 - ESTASSUR (point sur l'activité semestrielle)
 - Actualités – Nouveaux produits (SARENA, SECURITE LOCATAIRE, PACK FRONTALIERS)
 - Communication MALJ en 2015 (création Comité)

- **Le 26 novembre 2014**

- 6) **Approbation du PV de la réunion du 07.10.2014**
- 7) **Activité de la Société au 31.10.2014**
- 8) **Remontée des fonds propres de la MALJ vers le GAMEST**
- 9) **Divers**

Chacune des réunions donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal qui est communiqué à chaque administrateur avant la réunion suivante. Il est approuvé lors de cette réunion.

FORMATION

Une journée de formation a été organisée le 23 septembre 2014 pour l'ensemble des Administrateurs des Mutuelles formant le GAMEST. Elle a été animée par le **Cabinet ACTUELIA** et avait pour thème : **ORSA et Appétence aux risques**.

AUTORISATIONS SPECIFIQUES

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le Conseil d'Administration doit autoriser préalablement la conclusion de certaines opérations. En 2014, aucune autorisation n'a été sollicitée ni délivrée à ce titre.

REMUNERATION

Les membres du Conseil d'Administration disposent d'indemnité de présence et de frais de déplacement au niveau du Groupe mais également au niveau des mutuelles adhérentes qu'il représente.

En 2014, le montant total des indemnités et défraiements perçus par les administrateurs en fonction à la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA s'est élevé à **9 600 euros**.

Le montant des indemnités des administrateurs de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA exerçant un mandat complémentaire au GAMEST s'élève à **19 554 euros**.

Claude WITZ
Président

RESOLUTIONS

1^{ERE} RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, approuve dans toutes leurs parties, le bilan, les comptes de résultat et leurs annexes de l'exercice 2014 tels qu'ils lui ont été présentés.

2^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter le bénéfice de l'exercice 2014 de **828 397 €** au compte "report à nouveau".

3^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'intégrer la réserve statutaire pour répartition aux sociétaires dans la réserve pour éventualités diverses.

4^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Conseil d'Administration et à la Direction Générale pour leur gestion au cours de l'exercice 2014.

5^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale fixe, pour l'exercice 2015, une enveloppe globale d'un montant maximum de **15 000 euros** pour l'attribution des indemnités des Administrateurs, du Président et des vice-Présidents du Conseil d'Administration.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2014

ACTIF	EXERCICE 2014			2013
	Montant brut	Amortiss. et provisions pour dépréciation	Montant Net	Montant Net
ACTIFS INCORPORELS	351 044	297 763	53 281	63 741
PLACEMENTS				
Terrains et constructions	1 076 697	563 808	512 890	521 857
Placements financiers	2 807 304	27 064	2 780 240	4 522 093
	3 884 002	590 872	3 293 130	5 043 950
PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES				
Provisions pour primes non acquises	5 335 355		5 335 355	5 816 226
Provisions pour sinistres à payer	15 714 509		15 714 509	12 627 236
	21 049 864		21 049 864	18 443 462
CREANCES				
Créances nées d'opérations d'assurance directe	1 972 756		1 972 756	2 066 510
Créances nées d'opérations de réassurance	303 750		303 750	830 138
Autres créances	119 326		119 326	171 686
	2 395 832		2 395 832	3 068 334
AUTRES ACTIFS				
Actifs corporels d'exploitation	1 007 877	849 098	158 779	134 053
Comptes courants et caisse	145 484		145 484	1 173 568
	1 153 361	849 098	304 263	1 307 621
COMPTES DE REGULARISATION				
Intérêts et loyers acquis non échus	43 126		43 126	63 516
Frais d'acquisition reportés	649 193		649 193	765 778
Prix de remboursement à percevoir sur val. mob.	0		0	19 706
Charges constatées d'avance	12 186		12 186	15 246
	704 505		704 505	864 247
TOTAL GENERAL	29 538 609	1 737 733	27 800 876	28 791 355
Engagement hors bilan				
Engagement donné			542 000	-

BILAN AU 31 DECEMBRE 2014

P A S S I F

EXERCICE

EXERCICE

2014

2013

CAPITAUX PROPRES		
Fonds d'établissement	890 259	781 123
Droit d'adhésion	3 698	29 692
Réserve spéciale de réévaluation	71 770	73 072
Réserve statutaire pour répartition aux Sociétaires	53 203	53 203
Réserve de capitalisation	58 505	36 208
Réserve pour éventualités diverses	5 043 980	5 043 980
Participation au fonds d'établissement GAMEST	- 5 111 000	- 1 060 000
Report à nouveau	- 1 095 980	- 2 479 979
Résultat de l'exercice	828 397	1 383 999
	742 832	3 861 298
PROVISIONS TECHNIQUES		
Provisions pour primes non acquises affaires directes	5 335 355	5 816 226
Provisions pour sinistres à payer affaires directes	15 714 509	12 880 216
Provisions pour frais de gestion	525 059	651 638
	21 574 923	19 348 080
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	188 072	308 048
AUTRES DETTES		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	2 722 436	1 598 287
Dettes nées d'opérations de réassurance	190 424	2 638 841
Dettes envers les Ets de crédit	1 556 527	0
Autres dettes	803 274	1 018 811
	5 272 661	5 255 939
COMPTES DE REGULARISATION		
Prix de remboursement à provisionner sur valeurs mobilières	22 388	17 990
	22 388	17 990
TOTAL GENERAL	27 800 876	28 791 355
Engagement hors bilan		
Engagement reçu	296 529	383 599

COMPTE DE RESULTAT

au 31 DECEMBRE 2014

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

		Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 2014	Opérations nettes 2013
Primes acquises					
Primes émises	+	29 079 915	29 079 915	–	–
Variation des primes acquises non émises	+	– 54 089	– 54 089	–	–
Variation des primes à annuler	+	18 000	18 000	–	–
Variation des primes non acquises	+	480 871	480 871	–	–
	+	29 524 697	29 524 697	–	–
Produit des placements alloués	+	138 274	–	138 274	50 724
Autres produits techniques	+	2 744 569	1 880 578	863 991	783 804
Charges des sinistres					
Prestations et frais payés	–	23 975 555	22 564 987	1 410 568	1 691 082
Charges des provisions pour sinistres	–	2 707 714	3 087 273	– 379 559	– 324 718
	–	26 683 269	25 652 260	1 031 009	1 366 364
Frais d'acquisition et d'administration					
Frais d'acquisition	–	3 655 047		3 655 047	3 857 433
Frais d'administration	–	2 720 809		2 720 809	2 999 745
Commissions reçues des réassureurs	+		120	120	1 628
	+	7 349 258		7 349 258	9 087 118
Participation aux bénéfices GAMEST	+	973 402	120	973 522	2 231 568
Autres charges techniques	–	251 421		251 421	441 430
Résultat technique de l'assurance non-Vie	+	6 446 251	5 752 895	693 357	1 258 302

COMPTE DE RESULTAT

au 31 DECEMBRE 2014

COMPTE NON TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

		Opérations 2014	Opérations 2013
Résultat technique de l'assurance Non-Vie	+	693 357	1 258 302
Produits de placements			
Revenu des placements	+	316 726	321 643
Profits provenant de la réalisation des placements	+	72 126	1 302
Reprise prov. dépréciation placements	+	4 192	7 020
	+	393 044	329 965
Charges des placements			
Frais de gestion internes et externes des placements et frais financiers	-	25 555	36 088
Perte sur cession valeurs mobilières	-	2 107	0
Dotation provision pour dépréciation val. mobilières	-	10 032	340
Autres charges des placements	-	48 866	37 800
	-	86 560	74 229
Produits des placements transférés	-	138 274	50 724
Résultat exceptionnel			
Produits exceptionnels	+	84 104	151 554
Charges exceptionnelles	-	117 274	230 869
Impôts sur bénéfice		-	-
Résultat de l'exercice	+	828 397	1 383 999

VALEURS MOBILIERES DETENUES EN FRANCE ET ADMISES EN REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES.

Valeurs estimées conformément aux dispositions de l'Article R 332-19 et R 332-20

CODE	NOMBRE	DESIGNATION DES VALEURS	BANQUE	VALEUR INSCRITE AU BILAN AU 31/12/2014			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2014
				VALEUR BRUTE (coût d'achat)	CORRECTIONS DE VALEUR (Provision pour dépréciation)	VALEUR NETTE	

230 ACTIONS ET TITRES COTES			BANQUE	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2014
FR0000120073	74	AIR LIQUIDE	BPBFC	4 860	-	4 860	7 611
FR0000032278	700	AVIATION LATECOERE	BPBFC	9 884	3 794	6 090	6 090
FR0010149203	46,8110	CARMIGNAC PROF;REA	BPBFC	8 026	-	8 026	8 168
IE0004852103	22,9060	EASTERN EUROPE FUND	HSBC	2 568	1 378	1 189	1 189
FR0010242511	490	EDF	BPBFC	17 040	5 856	11 184	11 184
FR00000793510	183	ELYSEES PIERRE	HSBC	102 294	-	102 294	111 202
FR0000121147	314	FAURECIA	BPBFC	9 962	254	9 707	9 707
FR0000792780	167	FRUCTUPIERRE SCPI	BPBFC	69 586	-	69 586	76 820
FR0010208488	782	GDF SUEZ	BPBFC	19 533	4 339	15 194	15 194
FR0000120644	88	GROUPE DANONE	BPBFC	5 134	343	4 792	4 792
FR0000990665	118,9190	HSBC MIDDLE CAP EUR.	HSBC	5 567	-	5 567	5 956
FR0004024222	300	INTERPARFUMS	BPBFC	7 026	291	6 735	6 735
FR0000121501	1 025	PEUGEOT	BPBFC	9 993	-	9 993	10 476
FR0010380626	4 100	PROLOGUE	BPBFC	9 824	3 305	6 519	6 519
FR0000295230	66,8066	RENAISSANCE EUROPE	BPBFC	7 019	-	7 019	7 637
FR0010546978	166,0735	TOCQUEVILLE ODYSSEE	BPBFC	7 071	-	7 071	7 531
FR0000120271	98	TOTAL	BPBFC	5 165	998	4 167	4 167
FR0000125486	107	VINCI	BPBFC	5 651	782	4 870	4 870
TOTAL ACTIONS ET TITRES COTES				306 202	21 339	284 863	305 848

2302 ACTIONS ET PARTS D'AUTRES O.P.C.V.M.			DEPOSITAIRE	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2014
FR0000095200	114	PARTS SOC. BP	BPALS.	1 453	-	1 453	1 710
	8	OPCVM Banque San Paolo Unigestion	San Paolo	3 064	-	3 064	3 163
TOTAL ACTIONS ET PARTS D'AUTRES O.P.C.V.M.				4 517	-	4 517	4 873

230 LIVRET ASSOCIATION INSTITUTIONNEL			DEPOSITAIRE	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2014
		Livret association institutionnel	BPBFC	11 936	-	11 936	11 936
		Livret association institutionnel	BP ALSACE	28 875	-	28 875	28 875
TOTAL LIVRET ASSOCIATION INSTITUTIONNEL				40 810	-	40 810	40 810

232200 PRETS				VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2014
		PRET C.I.L. ALSACE		60 468		60 468	60 468
		AVANCE TRESORERIE ESTASSUR		276 645		276 645	276 645
		PRET ESTASSUR		8 163		8 163	8 163
		PRET J PHILIPPE DUJOUX		44 327		44 327	44 327
		PRET REGE GIANASSO		36 155		36 155	36 155
TOTAL COMPTE PRETS				425 757	-	425 757	425 757

ACTIONS ET TITRES NON COTES				VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2014
		PARTS GIE GIGAM		500		500	500
		PARTS ESTASSUR		416 520		416 520	416 520
		PARTS JURASSURANCE COURTAGE		19 900		19 900	19 900
TOTAL COMPTE PARTICIPATION				436 920	-	436 920	436 920

VALEURS MOBILIERES DETENUES EN FRANCE ET ADMISES EN REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES

Valeurs estimées conformément aux dispositions de l'Article R 332-19 et R 332-20

212 IMMEUBLES DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION		VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2014
	IMMEUBLE SIEGE 6 BOULEVARD DE L'EUROPE	640 533	385 158	255 376	2 347 000
	LOCAUX RUE STANISLAS	350 886	136 096	214 790	290 000
	PARKING	3 000	1 500	1 500	3 000
	IMMEUBLE PASTEUR DOLE	45 595	28 004	17 590	109 000
TOTAL CPTÉ IMMEUBLES DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION		1 040 014	550 758	489 256	2 749 000

SOUS-TOTAL R.332-20	2 254 221	572 097	1 682 124	3 963 209
----------------------------	------------------	----------------	------------------	------------------

231 OBLIGATIONS		ECHÉANCE	VALEUR BRUTE	SURCOTE DECOTE	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2014
FR0000140030	150	TP Cie Saint-Gobain TPA Mai 1983 (1 ^{ère} tranche)	24 468	1 998	22 470	22 470
FR0000140063	50	TP Cie B.N.P. TPA Juillet 1984 (1 ^{ère} et 2 ^{ème} tranche)	7 866	1 864	6 003	6 003
FR0000140071	108	TP Crédit Lyonnais TPA Octobre 1984	15 147	1 863	13 284	13 284
			47 482	5 725	41 757	41 757
XS0466300257	76 000	COCA COLA HBC 4,25% 09-161116	79 040	1 924	77 116	80 732
XS0286705321	177 000	ORANGE 4,75% 07-210217	192 045	8 858	183 187	193 438
FR0000189227	30 000	BPCE 4,10% 03-040715 TSR	30 366	322	30 044	31 099
FR0010114991	45 734	BPCE 4,50% 04-081016 TSR	46 586	660	45 926	48 926
FR0010049643	30 000	BPCE 4,60% 04/2004 2016	30 351	306	30 045	32 380
FR0000188948	30 195	BPCE 4,50% 03/15	30 490	278	30 212	31 505
FR0010877936	200 000	BPCE 3,70% 2010-14052018	200 426	241	200 185	219 196
FR0010988428	100 000	BPCE 4% 11-110219	100 401	183	100 218	111 265
FR0011187079	2000,00	BFCM 4,05%	200 000	-	200 000	213 356
			909 705	12 772	896 933	961 898
FR0000188781	96	CIC 5,25%	98 391	2 377	96 014	95 808
FR0010905133	110 000	CREDIT AGRICOLE 4,5%	118 030	1 356	116 674	126 412
FR0011439975	104	PEUGEOT 7,375% 060318	114 452	2 718	111 734	120 203
FR0010526178	2	SCHNEIDER 5,375% 07-15	100 350	346	100 004	100 087
FR0011428861	46	SG ISS. 5,30%	46 608	83	46 525	49 763
XS1038807340	100	DARTY 5,875% EMTN	103 780	401	103 379	105 525
FR0010830042	1	VIVENDI 4,25%	54 300	2 335	51 965	53 835
			635 911	9 616	626 295	651 633
TOTAL OBLIGATIONS			1 593 098	28 113	1 564 985	1 655 287

SOUS-TOTAL R.332-21	1 593 098	28 113	1 564 985	1 655 287
----------------------------	------------------	---------------	------------------	------------------

RECAPITULATION DES VALEURS MOBILIERES ET TITRES

		VALEUR BRUTE	SURCOTE DECOTE	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2014
230000	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENUS VARIABLES	306 202	21 339	284 863	305 848
230200	ACTIONS ET PARTS AUTRES OPCVM	4 517	-	4 517	4 873
234300	CAT	40 810	-	40 810	40 810
232	PRETS	425 757	-	425 757	425 757
250+260	PARTICIPATION	436 920	-	436 920	436 920
212+219	IMMEUBLES D'EXPLOITATION ET DE PLACEMENT	1 040 014	550 758	489 256	2 749 000
231	OBLIGATIONS	1 593 098	28 113	1 564 985	1 655 287
TOTAL VALEURS MOBILIERES ET TITRES		3 847 319	600 210	3 247 109	5 618 496

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2014

1. INFORMATIONS POST-CLOTURE

Depuis le 1^{er} février 2014, la Direction Générale de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA est assurée par M. Laurent WERNER.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

La MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA est soumise depuis le 1.1.1995 au plan comptable spécifique aux Sociétés d'Assurances.

La présente annexe est établie conformément aux dispositions du code des assurances (décret du 8 juin 1994 et de l'arrêté du 20 juin 1994, respectivement articles R 341-2 et A 344-3 2°)

La MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA est intégralement réassurée par l'Union de Réassurance du GAMEST. La présentation du bilan prend en compte la cession de l'ensemble des cotisations et des sinistres à l'Union de Réassurance.

Les comptes de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA font partie intégrante des comptes combinés du GAMEST.

POSTES DU BILAN

◆ ACTIF

Actifs incorporels :

Ce poste comprend :

- les logiciels qui font l'objet d'un amortissement annuel d'un tiers

Immobilisations corporelles :

Les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels sur le mode linéaire selon les durées suivantes correspondant aux durées d'utilisation des immobilisations :

- agencement, aménagements, installations : 10 ans
- matériel informatique : 3 ans
- mobilier ou matériel de bureau : 4 à 10 ans.

Placements immobiliers :

Les immeubles sont inscrits à leur valeur d'achat pour l'appartement et les locaux de COLMAR ainsi que pour le parking de Mulhouse. Le Siège de la Société a été réévalué en 1979.

La Mutuelle Alsace Lorraine Jura a tenu compte des nouvelles règles comptables applicables à compter du 1^{er} janvier 2005 en application du règlement C.R.C. N° 2004-06. En ce qui concerne les immeubles, l'approche par composants introduite par le règlement C.R.C. 2002-10 concernant l'amortissement et la dépréciation des actifs a été appliquée de la façon suivante.

Les immeubles ont été décomposés comme suit :

- Inscription des terrains estimés entre 5 et 10 % de la valeur des immeubles. Ces terrains n'ont fait l'objet d'aucun amortissement.

- Décomposition des bâtiments selon la règle suivante :
 - Gros œuvre : 65 % amorti entre 80 et 120 ans
 - Clos et couvert : 10 % amorti entre 30 et 35 ans
 - Lots techniques : 15 % amorti sur 25 ans
 - Second œuvre : 10 % amorti sur 15 ans.

Autres placements :

Les titres à revenus fixes sont inscrits à leur coût d'achat hors intérêts courus. Si la valeur de remboursement est différente de la valeur d'achat, la différence pour chaque ligne de titres est rapportée aux charges ou produits de l'exercice sur la durée de vie résiduelle des titres.

Les actions sont inscrites au bilan sur la base du prix d'achat. Pour les actions en situation de moins-value durable, une provision pour dépréciation durable est constituée par rapport à la valeur de réalisation.

La rubrique "amortissements et provisions" inclut au niveau des placements financiers l'amortissement des écarts d'acquisition des obligations.

Parts des réassureurs dans les provisions techniques :

Provisions pour primes non acquises : elles sont prises en charge à 100 % par l'Union de Réassurance.

Provisions pour sinistres à payer et Prévisions de recours à encaisser : elles comprennent la prise en charge à 100 % par l'Union de Réassurance des provisions pour sinistres survenus depuis 1997 pour la partie MAL et depuis 2012 pour l'ancienne activité de Jurassurance.

Créances nées d'opérations d'assurance directe : elles comprennent les créances sur courtiers agents ou provenant de la facturation directe des services à l'Union. La provision pour dépréciation sur quittances contentieuses a été directement prise en charge par l'Union de Réassurance GAMEST.

Autres créances :

Les autres créances comprennent à hauteur de 150 168 € le compte courant de l'Union de Réassurance suite à la prise en charge de l'ensemble des sinistres et au reversement de l'ensemble des primes en vertu des nouveaux traités de réassurance ainsi qu'à la comptabilisation de la participation au résultat due par le GAMEST pour l'exercice 2014.

Comptes de régularisation :

1) Intérêts et loyers acquis non échus :	43 126 €
2) Frais d'acquisition reportés	649 193 €

Les frais d'acquisition reportés bruts ont été calculés en appliquant au montant des frais d'acquisition de la Mutuelle Alsace Lorraine Jura le taux de report des cotisations brutes, c'est-à-dire le rapport de la provision pour primes non acquises brutes aux primes émises brutes.

Le montant des frais d'acquisition pris comme base inclut 55 % des commissions versées aux agents et courtiers représentant leur quote-part d'activité consacrée à l'acquisition.

Engagement hors bilan :

Engagement donné :

Le GAMEST, par décision d'une AGE du 5.12.2014, a décidé de procéder à une augmentation de ses fonds propres d'un montant de 8 250 K€ par un apport des mutuelles de l'Union. Il en résulte une contribution supplémentaire de la MAVIC d'un montant de 3 282 K€ par rapport aux dispositions statutaires applicables, en substitution de la MALJ et de la MDE. La MAVIC a ainsi été appelée à se substituer à la MALJ par une contribution supplémentaire de **542 K€**. La MALJ s'est engagée à procéder à son remboursement suivant retour à meilleure fortune dans un délai maximum de 20 ans dont les modalités sont fixées dans une convention au terme de laquelle elle se porterait également caution solidaire avec les mutuelles de l'Union pour le remboursement de l'engagement liant la MAVIC et la MDE en cas de défaillance de cette dernière.

◆ PASSIF

Capitaux propres

Affectation du résultat 2013

Le résultat de l'exercice de la MAL et de JURASSURANCE de l'exercice 2013 a été affecté au report à nouveau débiteur pour 1 383 999 €.

Report à nouveau :

Le report à nouveau est négatif au 1 ^{er} janvier de :	- 2 479 979 €
a été diminué du résultat de 2013 pour :	<u>1 383 999 €</u>
soit un report à nouveau au 31.12.2014 de	- 1 095 980 €

Provisions techniques :

Ces provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part à la charge des réassureurs figurant à l'actif.

a) Provision pour primes non acquises :

La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance. Elle est calculée sur la base de méthodes statistiques.

b) Provision pour sinistres à payer et Prévisions de recours à encaisser :

La provision pour sinistres à payer est calculée dossier par dossier pour l'ensemble des risques, conformément aux articles R 331-6-4, R 331-15, R 331-16.

La provision inclut les frais de gestion de 5,00 % et est dorénavant calculée sur le volume des sinistres et des frais techniques restant à payer, de même que sur le montant des recours à percevoir. L'assiette d'application de ces frais de gestion est limitée à 30 000 € par sinistre et par recours.

c) Provision pour indemnité de fin de carrière :

La Mutuelle Alsace Lorraine Jura a constaté sous forme de provision la totalité de ses engagements de retraite des collaborateurs salariés, sous déduction des sommes versées à ce titre auprès des banques.

d) Provision pour médailles du travail :

La Mutuelle Alsace Lorraine Jura a constaté au passif une provision pour médailles du travail d'un montant de 41 098 €.

d) Autres provisions :

La Mutuelle Alsace Lorraine Jura a constitué une provision de 92 000 € au titre des travaux de désamiantage prévu courant 2012, une reprise de 65 000 € a été faite en 2012 compte tenu de l'avancée des travaux, ainsi qu'une reprise pour le solde de 27 000 € en 2014.

Engagement hors bilan :

Engagement reçu : au titre d'une convention signée entre les cédantes du GAMEST, la MALJ et la MAVIC ont consenti à concéder une partie de leur participation financière de 2013 reversée par le GAMEST à la Mutuelle de l'Est la Bresse Assurances et à la Mutuelle d'Assurance de Bourgogne.

Les manques à gagner que subissent la Mutuelle Alsace Lorraine Jura et la Mutuelle d'Assurance de la Ville de Colmar seront compensés dans le cadre des opérations futures de répartition, dès retour de la Mutuelle de l'Est la Bresse Assurances et la Mutuelle d'Assurance de Bourgogne à meilleure fortune.

Ce retour à meilleure fortune s'effectuera dès constatation d'un résultat permettant à ces sociétés de faire face à leurs charges de gestion sans qu'il en résulte des capitaux propres négatifs.

Dans tous les cas, si les sociétés ayant consenti l'effort financier se trouvaient en situation de capitaux propres négatifs, les sociétés Mutuelle de l'Est la Bresse Assurances et la Mutuelle d'Assurance de Bourgogne seraient dans l'obligation de procéder à la compensation.

En 2014, la Mutuelle d'Assurance de Bourgogne a remboursé l'intégralité de l'engagement de 87 070 € due à la MALJ ainsi que celui dû à la MAVIC.

Valeur de l'engagement reçu : 296 529 €

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS

Primes acquises

Les primes acquises s'élèvent à 29 524 697 €. Les cessions sont de 100 % pour l'Union de Réassurance GAMEST.

Le volume des provisions pour PANE (Primes acquises non émises) est dorénavant identifié au compte de résultat technique, de même que le total des provisions pour primes à annuler.

Autres produits techniques

Ils comprennent les commissions GARA NTIE ASSISTANCE ainsi que les compléments de prime.

Conformément aux nouveaux traités de réassurance entre la Mutuelle Alsace Lorraine Jura et l'Union de Réassurance GAMEST, les compléments de primes sont reversés en totalité à l'Union de Réassurance pour un montant de 1 880 578 € au titre de l'exercice.

Participation aux bénéfices du résultat

Le mode de calcul de la répartition financière au résultat perçu par les cédantes de l'Union du GAMEST a été modifié suivant décision du Conseil de Surveillance de l'Union réuni le 30 octobre 2013. Plus particulièrement, il a été introduit, dans le mode de répartition, un calcul économique de la participation revenant à chaque cédante au regard de sa contribution au résultat de l'Union. Ce nouveau mode de répartition approuvé par l'ACPR en date du 24 décembre 2013 s'est appliqué, pour la première fois, lors du calcul de la participation financière perçue par les cédantes de l'Union au titre de l'arrêté des comptes annuels de l'Union pour l'exercice 2013. Il en résulte ainsi, au titre de l'exercice 2014, une répartition d'un montant de 7 349 258 € au bénéfice de la Mutuelle Alsace Lorraine Jura.

Produits financiers : règle d'allocation

Le résultat de la gestion des placements est ventilé comme suit : les produits générés par le placement des fonds provenant des provisions techniques figurent dans le "compte technique" et ceux issus des capitaux propres dans le "compte non technique".

Du fait de la cession à 100 % des primes, les produits financiers concernent principalement le compte non technique.

Produits exceptionnels

Ils comprennent notamment :

- la vente de matériels et de mobiliers pour 2 501 €
- la vente de locaux pour 52 000 €
- la vente de portefeuille pour 24 024 €
- la reprise des provisions pour risques et charges 5 579 €

Le total des produits exceptionnels sur l'exercice 2014 s'établit à 84 104 €

CHARGES

Charges de Sinistres :

Les charges de sinistres sont de 25 269 733 € (toutes survenances confondues). Les cessions de sinistres aux réassureurs comprennent la mise à la charge de l'Union de Réassurance GAMEST de l'ensemble des sinistres et provisions des sinistres survenus au cours de l'exercice.

Les frais de gestion pour sinistres sont calculés sur la base d'une méthode identique retenue au niveau du Groupe et appliquée sur les chiffres réels et propres au type de gestion de chaque Mutuelle. Cette provision est en outre calculée sur le volume des sinistres et des frais techniques restant à payer, de même que sur le montant des recours à percevoir. L'assiette d'application de cette provision est limitée à 30 000 € par sinistre et par recours. Les frais au 31 décembre 2014 sont calculés à hauteur de 5,00 % du montant de cette provision. Ils figurent dans les charges de l'exercice dans la mesure où ils ne sont pas rétrocédés à l'Union de Réassurance.

Prestations de santé réglées par les organismes d'assurance complémentaire

Dans le cadre du dispositif "tiers payant de la carte sésame vitale" et des flux électroniques mis en place, le règlement et la comptabilisation des droits relatifs à certaines prestations en nature liées à la maladie, interviennent, conformément aux textes légaux et réglementaires, en particulier les articles L. 161-33 et R. 161-43 du code de la sécurité sociale, sur une base déclarative, sans reconnaissance expresse par l'assuré/l'adhérent de la réalité de la prestation reçue.

Frais d'acquisition et d'administration

Les charges sont classées par destination selon les méthodes suivantes :

- affectation directe sans application de clés forfaitaires pour les charges directement affectables par destination
- pour les charges ayant plusieurs destinations et celles qui ne sont pas directement affectables, la Société utilise des clés de répartition basées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables. Les principales clés sont les suivantes : superficie des locaux, masse salariale, effectif ainsi que temps passé.

La quote-part des frais d'acquisition a en particulier été déterminée comme suit :

- 55 % des commissions versées aux agents et courtiers
- totalité des salaires et charges des commerciaux
- prise en compte des frais de personnel directement affectés à l'acquisition
- affectation au jour le jour des frais d'acquisition directement ventilables
- application de clés de répartition en vue de l'imputation aux frais d'acquisition des charges non directement affectables comprenant notamment le téléphone, la maintenance informatique, l'affranchissement et les charges locatives (EDF etc...)

Charges exceptionnelles

Ils comprennent notamment :

- la valeur nette comptable des immobilisations cédées mises au rebus pour 658 €
- la valeur nette comptable de la cession de locaux pour 32 048 €
- le rachat de portefeuille pour 84 568 €

Le total des charges exceptionnelles sur l'exercice 2014 s'établit à 117 274 €

NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

BILAN ACTIF et PASSIF

Immobilisations incorporelles (Valeurs brutes) :

Rubrique	31.12.2013	Acquisitions	Cessions	31.12.2014
Logiciels	304 123		18 523	285 600
Droits au bail	50 000			50 000
Actifs incorporels	75 644		65 582	10 062
Autres actifs incorporels	5 382			5 382
TOTAL	435 149		84 105	351 044

Placements immobiliers (Valeurs brutes) :

Rubrique	31.12.2013	Acquisitions	Cessions	31.12.2014
Constructions	1 053 556	38 890	68 393	1 024 053
Terrains	56 128		3 484	52 644
TOTAL	1 109 684	38 890	71 877	1 076 697

Actifs corporels d'exploitation :

Rubrique	31.12.2013	Acquisitions	Cessions	31.12.2014
Mobilier/Matériel	477 780	9 310	18 294	468 796
Dépôts versés	4 123		779	3 344
Véhicules de transport	0			0
Agencements	503 026	50 943	18 232	535 737
TOTAL	984 929	60 253	37 305	1 007 877

Amortissements :

Rubrique	31.12.2013	Dotation	Reprises	31.12.2014
Immobilisations incorporelles	371 408	4 725	78 371	297 763
Actif immobilier	587 827	15 256	39 276	563 807
Immobilisations corporelles d'exploitation	850 876	33 513	35 290	849 098
TOTAL	1 810 111	53 494	152 937	1 710 668

Autres immobilisations et placements :

Rubrique	31.12.2013	Acquisitions	Cessions	31.12.2014
Actions cotées	491 374	84 201	269 373	306 202
Actions / parts /OPCVM	4 517			4 517
Prêts	452 156	5 990	32 389	425 757
Actions et titres non cotes	436 920			436 920
Obligations cotées	2 535 518	199 958	1 142 378	1 593 098
Autres placements	622 832	4 367 982	4 950 004	40 810
TOTAL	4 543 317	4 658 131	6 394 144	2 807 304

Provision pour dépréciation durable :

Rubrique	31.12.2013	Dotation	Reprises	31.12.2014
PDD	21 224	10 032	4 192	27 064
TOTAL	21 224	10 032	4 192	27 064

Créances et dettes des cessionnaires et rétrocessionnaires :

Créances

Rubrique	31.12.2013	Augm.	Dimin.	31.12.2014
Part Primes non acquises	5 816 226	5 335 355	5 816 226	5 335 355
Part Prévisions de recours à encaisser	- 13 492 215	-101 184		- 13 593 399
Part Sinistres à payer	26 119 451	3 188 457		29 307 908
TOTAL	18 443 462	8 422 629	5 816 226	21 049 864

Provisions techniques brutes :

Rubrique	31.12.2013	Augm.	Dimin.	31.12.2014
Prov. Primes non acquises	5 816 226	5 335 355	5 816 226	5 335 355
Prov. Sinistres à payer	26 683 604	2 624 304		29 307 908
Prév. Recours à encaisser	- 13 803 388		- 209 989	- 13 593 399
Prov. Risques en cours				
Provision Frais de gestion	651 638		126 579	525 059
TOTAL	19 348 080	7 959 659	5 732 816	21 574 923

Capitaux propres :

Rubrique	31.12.2013	Augm.	Dimin.	31.12.2014
Fonds d'établissement	781 123	109 136		890 259
Droit d'adhésion	29 692		25 994	3 698
Réserve de capitalisation	36 208	22 297		58 505
Réserve statutaire pour répartition aux Sociétaires	53 203			53 203
Réserve de réévaluation	73 072		1 302	71 770
Réserve pour éventualités diverses	5 043 980			5 043 980
Participation au fonds d'établissement GAMEST	- 1 060 000		4 051 000	- 5 111 000
Report à nouveau	- 2 479 979	1 383 999		- 1 095 980
Résultat de l'exercice	1 383 999		555 602	828 397
TOTAL	3 861 298	1 515 432	4 633 898	742 832

Etats des provisions pour risques et charges :

Rubrique	31.12.2013	Augm.	Dimin.	31.12.2014
Provision pour risque incertain	57 092		3 103	53 989
Autres provisions pour risque	0			0
Provision pour indemnité de fin de carrière	161 517		68 532	92 985
Provisions pour désamiantage	27 000		27 000	0
Provision Médaille du travail	62 439		21 341	41 098
	308 048		119 976	188 072

Créances et dettes d'exploitation :

Créances

Rubrique	31.12.2013	31.12.2014	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans
Créances nées d'opérations d'assurance directe	2 066 510	1 972 756	1 972 756	
Créances nées d'opérations de réassurance	830 138	303 750	303 750	
Personnel	18 441	10 651	10 292	359
Débiteurs divers	153 245	108 675	103 402	5 273
TOTAL	3 068 334	2 395 832	2 390 200	5 632

Dettes

Rubrique	31.12.2013	31.12.2014	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans
Dettes nées d'opérations d'assurance directes	1 598 287	2 722 436	2 722 436	–
Dettes nées d'opérations de réassurance	2 638 841	190 424	190 424	–
Dettes envers les établissements de Crédit	-	1 556 527	1 556 527	
Autres emprunts et dépôts espèces locataires	25 628	26 378	26 378	–
Personnel	358 929	167 872	167 872	–
Etats, organismes Sécurité Sociale	578 155	547 542	547 542	–
Créditeurs divers	56 099	61 482	61 482	–
TOTAL	5 255 939	5 272 661	5 272 661	–

Compte de régularisation actif et passif :

Actif

Rubrique	31.12.2013	Augm.	Dimin.	31.12.2014
Intérêts et loyers courus et non échus	63 516		20 390	43 126
Frais acquisition reportés	765 778		116 585	649 193
Prix de remb. à percevoir sur valeurs mobilières	19 706		19 706	0
Charges constatées d'avance	15 246		3 060	12 186
TOTAL	864 246		159 741	704 505

Passif

Rubrique	31.12.2013	Augm.	Dimin.	31.12.2014
Amortissements des diff. sur les prix de remboursement	17 990	4 398		22 388
	17 990	4 398		22 388

COMPTE DE RESULTAT

Primes acquises :

Ventilation des primes acquises	2013	2014
Primes émises	29 694 841	29 079 915
Variation des primes acquises non émises	- 58 497	- 54 089
Variation des primes à annuler	- 6 505	18 000
Variation des primes non acquises	- 407 847	480 871
TOTAL des primes acquises	29 221 992	29 524 697

Primes cédées :

Ventilation des primes cédées	2013	2014
Primes émises	29 694 841	29 079 915
Variation des primes acquises non émises	- 58 497	- 54 089
Variation des primes à annuler	- 6 505	18 000
Variation des primes non acquises	- 407 847	480 871
TOTAL des primes cédées	29 221 992	29 524 697

Sinistres :

Brut

Charges de sinistres	2013	2014
Prestations et frais payés	19 751 157	22 562 019
Charges des provisions pour sinistres	- 1 100 337	2 707 714
Autres charges de gestion	1 510 498	1 413 536
TOTAL des charges de sinistres	20 161 319	26 683 269

Cessions

Charges de sinistre cédées	2013	2014
Prestations et frais payés	19 570 574	22 564 987
Charges des provisions pour sinistres	- 775 619	3 087 273
TOTAL des charges de sinistres	18 794 955	25 652 260

Ventilation par destination des frais généraux et des dotations :

	2013	2014
Frais de sinistres	1 510 498	1 413 536
Frais d'acquisition	3 857 433	3 655 047
Frais d'administration	2 999 745	2 720 809
Autres charges techniques	441 430	251 421
TOTAL	8 809 106	8 040 813

Ventilation des produits et charges de placements :

	2013	2014
Produits		
Revenus des placements	303 688	304 144
Profits de réévaluation	1 302	1 302
Profits de réalisation sur valeurs mobilières	0	70 824
Profits de réalisation sur placements immobiliers	0	0
Intérêts bancaires et Prêts	8 608	11 498
Reprise sur provision pour dépréciation	7 020	4 192
Produits diff. remboursement à percevoir	9 347	1 084
	329 965	393 044
Charges		
Frais externes de gestion sur immeubles, sur titres	7 034	7 213
Frais internes de gestion sur placements	29 055	18 342
Dotation à la réserve de capital	0	22 297
Perte sur cession valeurs mobilières	0	2 107
Amortissement des différences de prix de remboursement	12 948	10 759
Amortissements immeubles et dotation provision pour dépréciation placements	24 852	15 810
Dotation provision pour dépréciation durable	340	10 032
	74 229	86 560

Détail des produits et charges exceptionnels

Produits	2013	2014
Cession matériels mobiliers et véhicules de transports	13 800	2 501
Cession immeuble	0	52 000
Cession de portefeuilles	123 213	24 024
Reprises provisions pour risques et charges	14 541	5 579
TOTAL	151 554	84 104

Charges	2013	2014
VNC des immobilisations cédées mises au rebus	52 075	658
VNC Immeuble	0	32 048
Rachat de portefeuille	53 794	84 568
Autres charges exceptionnelles	125 000	0
TOTAL	230 869	117 274

Ventilation des charges de personnel :

Nature	2013	2014
Salaires bruts	1 034 065	827 271
Charges sociales	466 348	405 699
Taxes sur salaires	105 770	106 359
TOTAL	1 606 183	1 339 329

Le nombre d'heure bénéficiant du droit individuel à la formation au 31/12/2014 s'établit à 1 390 heures.
En 2014, les salariés ont pu bénéficier de 205 heures de formation.

Effectif	2013	2014
Cadres	6	5
Employés	21	18
TOTAL effectif moyen	27	23

Commission d'assurance directe

2013	2014
4 995 968	4 988 167

Evaluation des 3 derniers exercices de la charge des sinistres et des primes acquises

	Année de survenance				
	2010	2011	2012	2013	2014
2012					
Sinistres payés	10 265 693	10 733 759	8 012 609		
Provisions au 31.12	1 010 495	677 008	9 865 007		
Charges de sinistres	11 276 188	11 410 767	17 877 616		
Primes acquises	14 067 540	16 651 677	25 921 074		
% S/P	80,16%	68,53 %	68,97%		
2013					
Sinistres payés	10 613 079	11 950 284	15 686 932	9 686 550	
Provisions au 31.12	781 300	-714 660	2 122 403	8 817 808	
Charges de sinistres	11 394 379	11 235 624	17 809 335	18 504 358	
Primes acquises	14 067 540	16 651 677	25 921 074	29 221 992	
% S/P	81,00 %	67,47 %	68,71 %	63,32 %	
2014					
Sinistres payés	10 548 149	12 211 894	17 550 336	17 821 723	12 099 666
Provisions au 31.12	741 550	10 495	683 100	1 274 256	11 095 079
Charges de sinistres	11 289 699	12 222 389	18 233 436	19 095 979	23 194 745
Primes acquises	14 067 540	16 651 677	25 921 074	29 221 992	29 524 697
% S/P	80,25 %	73,40 %	70,34 %	65,35 %	78,56 %



Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables

Siège Social : 6 bd de l'Europe B.P. 3169 – 68063 **MULHOUSE** CEDEX – Tél. 03 89 35 49 49 – Fax 03 89 35 49 50

Entreprise régie par le code des assurances. Fondatrice du Groupe des Assurances Mutuelles de l'Est (GAMEST)